



Nb des conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 14

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire du 25 Novembre 2021 – 18 h 30

La séance a été ouverte sous la présidence de Denis SCHITZ,

**Membres présents** : Pascal FOUQUET, Sylvie BECQUER, Albert BROSSARD, Anthony SARTORI, *adjoints*, Michel D'AMORE, Claire DANDA, Sylvain JACQUE, Sarah MALINOWSKY, Philippe MOURAUX, Sophie RIGHETTI, Rémi SCHAEDGEN, Virginie TOTH, Jean-Paul WEBER, *conseillers municipaux*

**Membres absents excusés** : Sophie GRZELAK, *adjointe*, Aurélie GUILHEM, Joëlle FRIEDRICH, Sandrine HELES, Pierre WAGNER, *conseillers municipaux*

**Procuration** : /

*Convocation du 16/11/2021 – Affichée le 16/11/2021*

*Assistait à la réunion avec voix non délibérative : Laurent SACCHET*

Le Maire constate que le quorum est atteint, il déclare la séance ouverte.  
Il constate l'approbation du précédent compte rendu.

### **1. INSTAURATION D'UNE TAXE D'AMENAGEMENT DE SECTEUR**

Considérant la nécessité de réaliser des travaux importants de viabilité pour permettre la construction de plusieurs parcelles prévues à l'extrémité de la rue de Thionville à Bure, le Conseil Municipal, pour assurer le financement de ces travaux, décide d'appliquer une taxe d'aménagement de secteur au taux de 20 %, sur le territoire délimité, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **2. BUDGET COMMUNAL- DECISION MODIFICATIVE N° 3**

Le Conseil Municipal prend connaissance du virement de crédit suivant, arrêté N° 2021-19 signé par le Maire en date du 14 octobre 2021 :

\* Virement de crédit en section de fonctionnement d'un montant de 3 296,00 €.

### **3. CENTRE DE GESTION DE LA MOSELLE – REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)**

Considérant la rupture de la convention relative à l'adhésion de la Commune au Service « RGPD » du Centre de Gestion 54, le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer une nouvelle convention au Service « RGPD » du Centre de Gestion 57.

### **4. FIXATION DES LOYERS ET CHARGES – ANNEE 2022**

Le Conseil Municipal décide d'appliquer une hausse de 0,83 % sur l'ensemble des loyers et charges des logements et bâtiments communaux pour l'année 2022.

Les tarifs de location de la salle des fêtes seront majorés de 10 %, en raison de la forte augmentation du coût de l'énergie.

La mise à disposition de la salle mortuaire est fixée à 30 € par défunt.

## **5. RENOUELEMENT DES DIFFERENTS CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE SERVICE AU TITRE DE L'ANNEE 2022**

Le Conseil Municipal décide de renouveler, pour l'année 2022, les contrats de prestations ci-après :

- Entretien des Chaudières et Chauffe-eau (CSV)
- Entretien du réseau d'éclairage public (CITEOS)
- Entretien des espaces verts (CREAPAYSAGE ENVIRONNEMENT)
- Dénéigement (CREAPAYSAGE ENVIRONNEMENT)

## **6. SITUATION PROJETS ET TRAVAUX EN COURS**

- Rénovation du complexe multisports – Sollicitation de la subvention de l'Etat au titre de la DETR.
- Extension – Aménagement de la Mairie (dossier technique en cours de finalisation).
- Rénovation City-stade Bure (en cours de travaux)
- Voirie lotissement « Les Arbrisseaux » (en cours d'achèvement)

Projets en cours :

- Jonction voirie et viabilisation emprise ancienne école maternelle de Ludelage
- Aménagement en zone pavillonnaire de l'emprise de l'ancienne école primaire de Tressange avec démolition des anciens bâtiments existants
- Construction de 8 garages derrière les logements de l'ancienne école maternelle de Bure
- Vente du bâtiment de l'ancienne bibliothèque – Agence Postale (abandon du projet de création d'une crèche par NEOKIDIS DEVELOPPEMENT)

## **7. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022**

Le prochain recensement général de la population aura lieu du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.

Le Conseil Municipal fixe les conditions de rémunération des 4 agents recenseurs qui ont été recrutés pour cette opération.

## **8. FORET COMMUNALE – CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORETS**

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à signer avec l'ONF la convention relative à la fourniture et à la livraison de 3920 plants forestiers en racines nues ou en godets.

Le montant de l'opération s'élève à 26 820 € HT.

Une subvention à hauteur de 80 % est sollicitée auprès de l'Office National des Forêt.

## **9. POINTS DIVERS EVOQUES AU COURS DE LA SEANCE**

- Résultats opération « Brioches de l'Amitié » - Montant de la collecte pour la commune : 3 031,89 € - Difficultés à trouver des bénévoles pour la distribution. Appel aux bonnes volontés.

- Collecte Restos du Cœur – Poids des denrées recueillies : 1,177 tonne. Merci aux membres du CCAS ainsi qu'aux scolaires.

- Film documentaire « Journal d'un exil », projeté à Aumetz, le 26 novembre 2021, retraçant l'expulsion de Madame Odette FRANCOIS née NOIREL et sa famille dans la Vienne en 1939-40.

- Modification de l'horaire d'ouverture de la Bibliothèque à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 : le mercredi de 16h00 à 18h00 (au lieu de 15h00 à 17h00)
- Distribution (à domicile) d'un coffret de douceurs aux personnes âgées de 75 ans et plus, à l'occasion de la Saint Nicolas.
- Distribution à la Salle des Fêtes, le 15 décembre, d'un sachet de friandises aux enfants et d'un colis aux veuves.

Séance levée à 20h30

**Prochaine séance du Conseil Municipal : 2<sup>ème</sup> quinzaine de janvier 2022**

TRESSANGE, le 29 novembre 2021

Le Maire,



Denis SCHITZ